

NOTICE

EURICAN DAPPI lyophilisat et solvant pour suspension injectable

1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENTTitulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

Boehringer Ingelheim Animal Health Belgium SA
 Avenue Ariane 16
 1200 Bruxelles
 Belgique

Fabricant responsable de la libération des lots :

MERIAL, Laboratoire Porte des Alpes
 Rue de l'Aviation
 69800 Saint Priest
 France

2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Eurican DAPPI lyophilisat et solvant pour suspension injectable.

3. LISTE DES SUBSTANCES ACTIVES ET AUTRES INGRÉDIENTS

Une dose de lyophilisat contient :

	Minimum	Maximum
Virus de la maladie de Carré atténué, souche BA5	10 ^{4,0} DICC ₅₀ *	10 ^{6,0} DICC ₅₀ *
Adénovirus canin atténué type 2, souche DK13	10 ^{2,5} DICC ₅₀ *	10 ^{6,3} DICC ₅₀ *
Parvovirus canin atténué type 2, souche CAG2	10 ^{4,9} DICC ₅₀ *	10 ^{7,1} DICC ₅₀ *
Virus Parainfluenza atténué de type 2, souche CGF 2004/75	10 ^{4,7} DICC ₅₀ *	10 ^{7,1} DICC ₅₀ *

(* DICC₅₀ : dose infectant 50% des cultures cellulaires)

Solvant :

Eau pour préparations injectables 1 ml

Lyophilisat de couleur beige à jaune pâle, solution pour injection incolore

4. INDICATIONS

Immunsation active des chiens afin de:

- prévenir la mortalité et les signes cliniques causés par le virus de la maladie de Carré (CDV),
- prévenir la mortalité et les signes cliniques causés par le virus de l'hépatite canine contagieuse (CAV),
- réduire l'excrétion virale lors de l'affection respiratoire due à l'adénovirus canin de type 2 (CAV-2),
- prévenir la mortalité, les signes cliniques ainsi que l'excrétion virale liés au parvovirus canin (CPV),
- réduire l'excrétion virale liée au virus parainfluenza canin de type 2.

Mise en place de l'immunité: 2 semaines pour toutes les souches.Durée de l'immunité: au minimum un an après la seconde injection de primo-vaccination pour toutes les souches.

Les données d'épreuves virulentes et sérologiques actuellement disponibles montrent que la protection contre les antigènes de la maladie de Carré, de l'adénovirus et du parvovirus* dure au moins deux ans après la primo-vaccination suivie d'un rappel annuel. Toute décision d'adapter le protocole vaccinal de

ce médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas, et tenir compte du statut sérologique du chien, ainsi que du contexte épidémiologique.

*La protection a été démontrée contre les parvovirus canins de type 2a, 2b et 2c soit par épreuve virulente (type 2b) soit par sérologie (type 2a et 2c).

5. CONTRE-INDICATIONS

Non connues.

6. EFFETS INDÉSIRABLES

Immédiatement après l'injection, une légère tuméfaction (≤ 2 cm) au point d'injection peut fréquemment être observée, elle disparaît généralement en 1 à 6 jours. Elle peut, dans quelques cas, être accompagnée d'un léger prurit, de chaleur et d'une douleur au point d'injection. Une léthargie passagère et des vomissements peuvent aussi être observés.

Des réactions peu fréquentes telles que : anorexie, polydipsie, hyperthermie, diarrhée, tremblements musculaires, faiblesse musculaire et lésions cutanées au point d'injection peuvent être observées.

Comme pour tout vaccin, de rares réactions d'hypersensibilité peuvent apparaître. Dans de tels cas, un traitement symptomatique approprié doit être mis en place.

La fréquence des effets indésirables est définie en utilisant la convention suivante :

- très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 au cours d'un traitement)
- fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100)
- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1 000)
- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000)
- très rare (moins d'un animal sur 10 000, y compris les cas isolés).

Si vous constatez des effets indésirables graves ou d'autres effets ne figurant pas sur cette notice, veuillez en informer votre vétérinaire.

7. ESPÈCE CIBLE

Chien.

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION

Après reconstitution, injecter une dose de 1 ml par voie sous-cutanée selon les modalités suivantes :

Primovaccination : Deux injections à 4 semaines d'intervalle à partir de l'âge de 7 semaines.

Lorsque l'administration s'effectue en même temps d'un vaccin Merial contenant la valence antirabique, l'âge minimum de vaccination est de 12 semaines d'âge.

Dans les cas où des taux élevés d'anticorps d'origine maternelle sont suspectés par le vétérinaire et lorsque la primovaccination a été achevée avant l'âge de 16 semaines, une troisième injection avec un vaccin Merial contenant les valences de la maladie de Carré, des adénoviroses et de la parvovirose, est recommandée à partir de l'âge de 16 semaines, et au moins 3 semaines après la seconde injection.

Rappels :

Administrer une dose 12 mois après la fin de la primovaccination. Les chiens doivent être revaccinés avec une seule dose de rappel tous les ans.

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Reconstituer de manière aseptique le contenu du lyophilisat avec un solvant stérile ou un vaccin Merial compatible (Eurican LR, Eurican L ou Eurican Lmulti) quand cela est disponible. Bien agiter avant l'emploi. Tout le contenu du flacon reconstitué doit être administré en une seule fois.

Le contenu reconstitué est une suspension opalescente de couleur jaune à orange.

10. TEMPS D'ATTENTE

Sans objet.

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver et transporter réfrigéré (entre 2 °C et 8 °C).

Ne pas congeler.

Protéger de la lumière.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption indiquée sur l'étiquetage après la mention « EXP ».

Durée de conservation après reconstitution conforme aux instructions : utiliser immédiatement.

12. MISES EN GARDE PARTICULIÈRES

Précautions particulières d'utilisation chez l'animal :

Ne vacciner que les animaux en bonne santé.

Respecter les conditions habituelles d'asepsie.

Après la vaccination, les souches vivantes CAV-2 et CPV du vaccin peuvent être transitoirement excrétées, sans conséquence défavorable pour les animaux en contact.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

En cas d'auto-injection accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquetage.

Gravidité :

Peut être utilisé au cours de la gestation.

Interactions médicamenteuses ou autres formes d'interactions :

Les données de l'innocuité et l'efficacité disponibles démontrent que ce vaccin peut être administré avec Eurican LR, Eurican L ou Eurican Lmulti (utilisés comme solvant) lorsqu'elles sont disponibles.

Les données d'innocuité et d'efficacité disponibles démontrent que ce vaccin peut être administré, non mélangé, le même jour que le vaccin Rabisin.

Lorsque l'administration s'effectue en même temps que l'un des vaccins Merial contenant la valence antirabique, l'âge minimum de vaccination est de 12 semaines d'âge.

Lors de l'administration du vaccin reconstitué avec Eurican LR, un petit nodule transitoire (1,5 cm maximum), induit par la présence d'hydroxyde d'aluminium, peut apparaître au site d'injection. Un léger gonflement (d'environ 4 cm), disparaissant généralement dans les 1 à 4 jours, peut également survenir au site d'injection.

Aucune information n'est disponible concernant l'innocuité et l'efficacité de ce vaccin lorsqu'il est utilisé avec un autre médicament vétérinaire que ceux mentionnés ci-dessus. En conséquence, la décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) :

Aucun effet indésirable autre que ceux mentionnés à la rubrique « effets indésirables » n'a été observé après l'administration de 10 fois la dose de lyophilisat.

Incompatibilités :

Ne pas mélanger avec d'autres médicaments vétérinaires à l'exception ceux fournis pour être utilisés avec ou des vaccins compatibles (Eurican LR, Eurican L ou Eurican Lmulti).

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DECHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences nationales.

14. DATE DE LA DERNIERE NOTICE APPROUVEE

Octobre 2018

15. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Boîte en plastique de 10 flacons (verre) de lyophilisat (1 dose) et de 10 flacons (verre) de suspension (1 ml).

Boîte en plastique de 50 flacons (verre) de lyophilisat (1 dose) et de 50 flacons (verre) de suspension (1 ml).

Boîte en plastique de 100 flacons (verre) de lyophilisat (1 dose) et de 100 flacons (verre) de suspension (1 ml).

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

BE-V499164

DELIVRANCE

A ne délivrer que sur ordonnance vétérinaire.